



Granada Gold Mine annonce le dépôt d'un rapport technique conforme au Règlement 43-101 pour le projet aurifère Granada au Québec, incluant une estimation de ressources mise à jour

Rouyn-Noranda, Québec – le 7 août 2026 – Granada Gold Mine (TSXV : GGM) (OTC : GBBFF) (Francfort : B6D) (la « Société » ou « Granada Gold ») a le plaisir d'annoncer le dépôt, sur SEDAR (www.sedar.com), d'un rapport technique pour son projet aurifère Granada. Le rapport, daté du 7 août 2026 avec une date d'effet au 23 juin 2026, est intitulé « *NI 43-101 Technical Report on the Granada Gold Project Mineral Resource Estimate Update, Rouyn-Noranda, Quebec, Canada* ». Le rapport peut également être consulté sur le site Web de la Société à l'adresse www.granadagoldmine.com.

Le rapport a été établi conformément aux dispositions du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») par Claude Duplessis, ing. (P.Eng.), de GoldMinds Geoservices Inc., une personne qualifiée indépendante au sens du Règlement 43-101.

Le rapport présente une estimation de ressources minérales mise à jour en 2026 pour le projet aurifère Granada, détenu à 100 % par la Société, une propriété ayant été exploitée par le passé adjacente à la prolifique Faille de Cadillac, dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, près de Rouyn-Noranda au Québec, située à distance de transport par camion de plusieurs mines et usines de traitement aurifères en exploitation dans le nord-ouest québécois.

L'estimation des ressources minérales mise à jour en 2026 a initialement été divulguée dans un communiqué de presse publié par Granada Gold le 23 juin 2026 ([Communiqués de presse | Granada Gold Mine Inc.](#)).

Personnes qualifiées

Le présent communiqué de presse a été révisé et approuvé par Claude Duplessis, ing. (P.Eng.), de GoldMinds Geoservices Inc., une personne qualifiée indépendante au sens du Règlement 43-101.

À propos de Granada Gold Mine Inc.

Granada Gold Mine Inc. continue de développer et d'explorer sa propriété aurifère Granada, détenue à 100 % par la Société et située près de Rouyn-Noranda au Québec, laquelle est adjacente à la prolifique Faille de Cadillac. La Société contrôle 14,73 kilomètres carrés de terrains sous forme de baux miniers et de claims. La Société fait actuellement avancer le projet aurifère Granada en procédant à une mise à jour de l'estimation des ressources minérales et une évaluation économique préliminaire, et des travaux de forage sont prévus ciblant les extensions latérales et l'expansion en profondeur des ressources minérales existantes.

La zone de cisaillement de Granada et la zone de cisaillement Sud englobent, selon une cartographie historique détaillée et les résultats de forage historiques et actuels, jusqu'à 22 structures minéralisées sur une distance de plus de cinq kilomètres et demi selon un axe est-ouest. Trois de ces structures ont été exploitées historiquement à partir de quatre puits et trois fosses à ciel ouvert. Les teneurs souterraines historiques étaient de 8 à 10 grammes par tonne d'or provenant de deux puits creusés jusqu'à 236 m et 498 m, tandis que les teneurs dans les fosses variaient de 3,5 à 5 grammes par tonne d'or ([référence 43-101](#)).

La propriété englobe l'ancienne mine souterraine de Granada, qui a produit plus de 50 000 onces d'or à une teneur de 10 grammes par tonne d'or dans les années 1930 à partir de deux puits, avant qu'un incendie ne détruise les installations en surface. Dans les années 1990, Ressources Granada a extrait un échantillon en vrac dans la fosse #1 de 87 311 tonnes à une teneur de 5,17 g/t Au et a aussi prélevé un autre échantillon en vrac dans la fosse #2 de 22 095 tonnes à une teneur de 3,46 g/t Au. De plus amples détails sont disponibles sur le site Web de la Société : <https://granadagoldmine.com/>.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Frank J. Basa, P.Eng. membre de Professional Engineers Ontario

Chef de la direction

Tél. : 416-625-2342

Courriel : fbasa@granadagoldmine.com

Ou :

Wayne Cheveldayoff

Communications

Tél. : 416-710-2410

Courriel : waynecheveldayoff@gmail.com

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, incluant des énoncés portant sur l'estimation des ressources minérales, le dépôt prévu d'un rapport technique, le potentiel de croissance des ressources, le démarrage graduel, le traitement sur place, les résultats du tri de minerai et leur effet anticipé sur les paramètres économiques du projet, et l'exploration et le développement futurs de la propriété Granada. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et sont sujets à des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents, incluant sans s'y limiter, le prix de l'or et les taux de change, l'exactitude des estimations de ressources minérales et des hypothèses sous-jacentes (incluant les seuils de coupure, la récupération métallurgique, la densité et les paramètres d'optimisation de la fosse), l'obtention et le maintien des permis, la disponibilité de financement, et les conditions générales du marché et de l'économie. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée. Sauf si requis par la loi, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude de ce communiqué.